



2019

CONSOMMATION DE L'EAU

Suite au Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine par l'ARS, du 27 février 2019, il est interdit aux femmes enceintes et aux nourrissons de moins de 6 mois de consommer l'eau provenant du robinet.

Un avis sera diffusé lorsque les risques seront levés.

Le Maire,
Marlène PAUTRÉ

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 27 février 2019

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT
 SIVU DU MOULIN DES FEES
 3a, rue de Bourgogne
 89800 MALIGNY

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
 l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

SIVU DU MOULIN DES FEES

Prélèvement	Type	Code	Nom	
		00109316		Prélevé le : mardi 12 février 2019 à 11h25
Unité de gestion		0227	SIVU DU MOULIN DES FEES	par : JULIEN MAGOT
Installation	TTP	001047	MOULIN DES FEES SIVU	Type visite : AUP1
Point de surveillance	P	0000001042	SORTIE STATION SIVU	Type d'eau : T
Localisation exacte	LOCAL DES POMPES			Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRET
Commune	LIGNY-LE-CHATEL			

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
 Type del'analyse : METAB Code SISE de l'analyse : 00108836 Référence laboratoire : LSE1902-20969

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>

PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

ESA metazachlore	0,198 µg/L		0,10		
OXA metazachlore	0,056 µg/L		0,10		

PESTICIDES ORGANOCHLORES

CGA 369873	0,186 µg/L		0,10		
------------	------------	--	------	--	--

PESTICIDES TRIAZINES

Flufenacet ESA	0,093 µg/L		0,10		
----------------	------------	--	------	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00109316)

Présence de CGA 369873, d'ESA Métazachlore et ESA Flufenacet (m étabolite de pesticides). La somme de ces molécules étant supérieure à 0,5 µg/l, l'eau est interdite à la consommation pour les femmes enceintes et les nourrissons de moins de 6 mois.

P/Le préfet,
L'ingénieur d'études sanitaires,


Bruno BARDOS